

# Grand Poitiers Communauté urbaine

## Prévention des inondations

Les inondations sont de plus en plus récurrentes et intenses : elles sont le premier risque naturel en France.

Pour mettre en œuvre une stratégie de gestion des inondations, Grand Poitiers participe activement au Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) Vienne-Clain 2023/2029.

### Un PAPI c'est quoi ?

Le

[dispositif « PAPI »](https://outil2amenagement.cerema.fr/le-programme-d-actions-de-prevention-des-r1264.html) (<https://outil2amenagement.cerema.fr/le-programme-d-actions-de-prevention-des-r1264.html>)

(programmes d'actions de prévention des inondations) est un appel à projet initié par l'État depuis 2002. Les PAPI ont pour objectif de promouvoir une gestion globale des risques d'inondation à l'échelle d'un bassin de risque cohérent, en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement. Ces programmes sont portés par les collectivités territoriales ou leurs groupements et constituent le cadre d'un partenariat étroit avec l'État en matière de prévention des inondations.

À partir d'un diagnostic permettant de caractériser la vulnérabilité du territoire aux inondations, une stratégie globale d'intervention partagée entre acteurs de la prévention est établie à l'échelle du bassin de risque et déclinée dans un programme d'actions.

Ce programme d'actions concerne l'ensemble des axes de la gestion des risques d'inondation :

- Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque
- Surveillance, prévision des crues et des inondations
- Alerte et gestion de crise
- Prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
- Réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens
- Gestion des écoulements
- Gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

### Le PAPI Vienne-Clain 2023-2029

Le Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) Vienne-Clain 2023/2029 est piloté par l'EPTB (établissement public de bassin) de la Vienne et se décline concrètement en 37 actions qui seront mise en œuvre entre 2023 et 2029.

[Télécharger tous les documents du PAPI sur le site de l'EPTB.](https://eptb-vienne.fr/papi-vienne-clain) (<https://eptb-vienne.fr/papi-vienne-clain>)

<https://www.grandpoitiers.fr/nature-et-biodiversite/gestion-des-milieux-aquatiques-et-prevention-des-inondations-gemapi/prevention-des-inondations?>

## 9 actions sont portées par Grand Poitiers :

- Mise en œuvre d'un système d'avertissement local aux crues sur les ouvrages de la vallée du Talbat (commune de Chauvigny)
- Réalisation de travaux sur les ouvrages écrêteurs du Talbat (commune de Chauvigny)
- Réalisation des Cahiers de Prescriptions de Sécurité pour les campings en zone inondable
- Pilotage et animation des outils de préparation à la gestion de crise en cas d'inondation dans Grand Poitiers (exercice de gestion de crise, sensibilisation, sondage...)
- Diagnostics de réduction de la vulnérabilité des habitats de Grand Poitiers
- Appui aux administrés pour la rédaction de leurs demandes de subventions pour des travaux de réduction de la vulnérabilité des habitats de Grand Poitiers
- Diagnostics de réduction de la vulnérabilité des équipements publics de Grand Poitiers
- Travaux de réduction de la vulnérabilité des équipements publics de Grand Poitiers
- Diagnostics de réduction de la vulnérabilité des entreprises de Grand Poitiers



## Quel est le coût du Programme ?

6,4 millions d'euros pour la totalité du programme (37 actions), financés à :

- 56% par l'État,
- 14% par l'Europe (fonds européens au titre du Plan Loire),
- 3% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,
- 21% par les porteurs de projets publics,
- 6% par les propriétaires privés

3,6 millions d'Euros pour les 9 actions portées par Grand Poitiers, soit 56 % du total.



## Contact

<https://www.grandpoitiers.fr/nature-et-biodiversite/gestion-des-milieux-aquatiques-et-prevention-des-inondations-gemapi/prevention-des-inondations?>

**GRAND POITIERS**

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

**HORAIRES :**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30